



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-treizième session
Rome, 12-13 septembre 2001

ACTIVITÉS PRÉVUES AU TITRE DES PROJETS
2001-2002

1. Depuis l'envoi du document EB 2001/73/R.26 aux membres du Conseil d'administration, trois autres projets ont atteint un stade suffisamment avancé pour justifier leur inclusion dans l'annexe A de ce document. On trouvera ci-joint le résumé des projets en question.
2. En outre, deux nouveaux projets sont entrés dans la filière officielle, à savoir: Afrique occidentale et centrale (Afrique I) - Projet en faveur des petites entreprises rurales, phase II (Ghana); et Projet de développement des petites exploitations en région forestière - phase II (Guinée).

<p>Région: Afrique occidentale et centrale (Afrique I)</p> <p>Nom du projet: Projet d'appui au Programme national de développement communautaire</p> <p>Coût du projet (en millions de USD): 20,6</p> <p>Prêt du FIDA (en millions USD): à déterminer</p> <p>Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables</p> <p>État d'avancement: formulation achevée</p>	<p>Pays: Cameroun</p> <p>RNB par habitant¹: 600</p> <p>Population (en millions d'habitants)¹: 15</p> <p>Financeur extérieur principal²: FIDA</p> <p>Cofinanceur: Aucun (la Banque mondiale et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) contribueront au Programme national élargi de développement communautaire)</p> <p>Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)</p>
--	--

Objectifs du projet

Au Cameroun, où 87% des pauvres vivent dans les campagnes, la pauvreté est un phénomène rural. Le manque de participation des ruraux pauvres et de leurs communautés au processus décisionnel a été considéré comme l'un des principaux obstacles aux résultats positifs des réformes visant à réduire la pauvreté rurale. Dans le cadre global du Programme national de développement communautaire (PNDC) qui sera financé par plusieurs bailleurs de fonds, le projet proposé représente la contribution du FIDA à cette initiative. Le projet a pour objectif principal de promouvoir un développement socio-économique durable en faveur des populations rurales les plus déshéritées du Cameroun, moyennant l'accroissement de leurs revenus et le renforcement de la sécurité alimentaire. À cette fin, dans le cadre du PNDC on encouragera l'efficacité d'institutions décentralisées, notamment au niveau des communautés, et on renforcera leur capacité à répondre à leurs propres besoins de développement. On s'attachera tout particulièrement à lever les obstacles au développement que rencontrent les catégories rurales les plus défavorisées et les femmes. Le projet aura pour objectifs spécifiques: i) de renforcer les capacités des communautés ainsi que celles des prestataires d'aide et de services (du secteur public et privé); ii) d'élargir l'accès des populations rurales, et en particulier des femmes, aux ressources, aux actifs et aux services; et iii) d'introduire les réformes et changements nécessaires pour accroître et consolider l'aptitude des institutions partenaires et des prestataires de services à promouvoir une véritable autonomisation des pauvres, des femmes et des communautés dans lesquelles ils vivent.

Bénéficiaires du projet

Le projet appuyé par le FIDA devrait intéresser trois zones: la province de l'Extrême Nord (départements de Mayo-Sava et des Mayo-Tsanaga, plus arrondissement de Méri dans le département de Diamare); la province du Centre (départements de la Haute-Sanaga et de Nyong-Mfoumou, ainsi que les arrondissements d'Essé et d'Awae dans les départements de Méfou et d' Afamba); et la province du Sud (départements de Mvila et de la Vallée-du-Ntem). Ces zones se caractérisent par une forte incidence de la pauvreté couplée à une infrastructure sociale et productive inadéquate. La population totale de cette zone est estimée à environ 1,5 million d'habitants, dont largement plus de la moitié vivent dans la pauvreté. La zone du projet englobe quelque 1 150 villages, dont 90% devraient adhérer au projet et en bénéficier effectivement. Toutefois, du fait que le projet repose sur une approche impulsée par la demande, il n'est pas possible d'estimer avec précision le nombre escompté

¹ Données relatives à 1999; revenu national brut (RNB) exprimé en dollars des États-Unis (auparavant appelé PNB).

² Il s'agit de l'organisme de financement externe qui, à la demande du gouvernement, pilote la conception du projet, de l'évaluation prospective préliminaire et de la mobilisation des ressources extérieures.

de bénéficiaires. Les investissements dans les activités génératrices de revenus auront un fort impact sur les ménages considérés individuellement, tandis que les investissements sociaux (par exemple routes, centres sanitaires) bénéficieront à la communauté dans son ensemble ainsi qu'aux communautés voisines.

Composantes du projet

a) Renforcement des institutions et des capacités

L'objectif de cette composante est de créer un outil efficace pour promouvoir une authentique participation au niveau des communautés, ce qui leur permettra ensuite de prendre en charge leur propre développement. À cette fin, le projet appuiera: i) la Direction du génie rural et du développement communautaire (DGRDC) du Ministère de l'agriculture pour équiper et déployer une équipe nationale et trois équipes provinciales spécialisées dans le développement rural, les organisations rurales, l'animation des communautés, la microfinance et le suivi-évaluation. Ces équipes seront chargées de coordonner et de superviser, à l'échelon des communautés, les activités mises en œuvre par des organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres institutions partenaires recrutées à cet effet; ii) le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (FEICOM), institution semi-publique, en renforçant les moyens des agences et branches régionales par une plus grande mobilité, la fourniture d'équipements et la prise en charge des coûts de fonctionnement des bureaux; le FEICOM dispensera des services de conseil et accordera des financements par le biais du Fonds de développement communautaire (FDC) pour les investissements communautaires; iii) la création d'un mécanisme de mise en réseau, qui permettra à tous les acteurs associés au projet de procéder à des échanges d'expériences et de faire connaître les enseignements dégagés; et iv) le renforcement des capacités, en dispensant à tous les personnels participant à la mise en œuvre des activités du projet et aux responsables des communautés des conseils d'orientation et une formation pratique aux techniques propres à promouvoir une approche véritablement participative du développement communautaire; l'initiation à un large éventail de techniques pertinentes (par exemple, production végétale et animale, gestion des ressources naturelles, crédit et promotion de la micro-entreprise) et des voyages d'étude ainsi que des visites d'échange pour permettre aux villageois, hommes et femmes, de faire part de leurs expériences.

b) Financement des investissements à l'échelon des communautés

Dans le cadre de cette composante, le projet allouera des ressources au Fonds de développement communautaire du PNDC pour financer les investissements admissibles (par exemple infrastructures sociales et activités économiques) choisis à partir des plans d'action/développement établis par les communautés mêmes avec l'appui et les conseils des institutions partenaires et des prestataires de services. Les associations et groupes désireux d'établir une caisse d'avances pour des opérations de rétrocession aux membres aux fins d'activités génératrices de revenu bénéficieront également d'une formation et de dons de contrepartie.

c) Appui à l'unité de gestion du PNDC

Un appui sera destiné à la mise en place, au renforcement et au fonctionnement d'une petite unité de gestion du projet créée au sein de la DGRDC pour assurer la coordination, le soutien et une aide à la supervision pour toutes les interventions lancées dans le cadre du PNDC, y compris le projet proposé. Des fonds seront alloués pour la formation, l'équipement informatique, les véhicules et les fournitures de bureau.

Mise en œuvre du projet

Ce projet de sept ans sera mis en œuvre dans le cadre institutionnel global qui sera établi pour le PNDC.

Caractéristiques importantes

Le PNDC offrira un cadre commun destiné à optimiser l'utilisation des ressources financières et à créer de nouvelles synergies entre bailleurs de fonds et institutions financières, particulièrement en faveur des catégories les plus pauvres et les plus désavantagées. Le PNDC à long terme envisagé, dont le projet appuyé par le FIDA sera une composante, présente quatre caractéristiques novatrices pour les opérations du FIDA au Cameroun: i) l'introduction d'un lien direct entre le processus de décentralisation en cours et une approche du développement partant de la base; ii) des investissements et des activités qui seront décidés et mis en œuvre à l'échelon du village, avec un appui sous forme de mesures appropriées de renforcement des capacités et d'autonomisation; iii) le lancement d'un processus de planification par lequel les communautés seront autorisées à coordonner leurs propres activités de développement, ce qui assurera une utilisation plus efficace et rationnelle des fonds disponibles; et iv) la mise en place du FDC en tant qu'instrument souple de financement qui répondra aux besoins des communautés telles qu'elles les auront définis.

Principales questions

Lors de l'évaluation prospective, les questions suivantes seront abordées: i) définition des procédures de collaboration entre le FIDA, la Banque mondiale, le GTZ et les autres bailleurs de fonds et institutions financières associés au développement communautaire; ii) confirmation de la zone d'intervention établie pour le présent projet de soutien du FIDA; iii) définition détaillée des méthodologies à adopter dans le cadre du PNDC; iv) mise au point finale du cadre institutionnel global destiné au PNDC, en s'attachant tout particulièrement à la nécessité d'harmoniser les approches, procédures et méthodologies existantes; et v) révision et affinement de la sous-composante renforcement des capacités.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a approuvé six projets au Cameroun (trois cofinancés et trois dus à l'initiative du Fonds) pour un montant total de 34,47 millions de DTS. Deux projets sont actuellement en cours d'exécution.

Région: Asie et Pacifique	Pays: Viet Nam
Nom du projet: Projet de diversification des revenus ruraux dans la province de Tuyen Quang	RNB par habitant¹: 370
Coût du projet (en millions de USD): 26,4	Population (en millions d'habitant)¹: 78
Prêt du FIDA (en millions USD): à déterminer	Financeur extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: Pourparlers en cours avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI)
État d'avancement: formulation achevée	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et UNOPS

Objectifs du projet

La province de Tuyen Quang se caractérise par une pauvreté endémique et une base restreinte de ressources naturelles, particulièrement dans les districts de hautes terres plus reculés du Nord. Les minorités ethniques et les femmes sont estimées être particulièrement défavorisées. Les groupes ethniques représentent 52% de la population totale de la province et constituent plus de 73% de l'ensemble des ménages pauvres. L'objectif global du projet proposé est d'améliorer la situation socio-économique des minorités ethniques et des femmes pauvres des hautes terres. Il est prévu à cet effet d'accroître leur capacité et leur rôle dans le processus décisionnel; de renforcer la sécurité alimentaire; de promouvoir la diversification des revenus ruraux; et d'encourager une utilisation plus viable des ressources naturelles. Le projet consolidera les acquis du projet de gestion participative des ressources - province de Tuyen Quang, dont l'achèvement est prévu le 30 septembre 2001, et s'inspirera des enseignements qui en ont été tirés.

Bénéficiaires du projet

La province compte au total 610 200 habitants, composant 137 900 ménages. Le groupe cible principal du projet englobe les ménages pauvres vivant dans les zones rurales de la province et la priorité sera donnée aux ménages extrêmement démunis et indigents ainsi qu'aux femmes. Le projet ciblera 65 des communes les plus défavorisées³ (soit approximativement 50% de toutes les communes rurales de la province). Ces 65 communes englobent 915 villages et 49 000 ménages (soit 39% de l'ensemble des ménages). Sur ce nombre, environ 10 000 ménages sont officiellement classés comme pauvres, représentant 59% des ménages pauvres de la province. Dans les communes ciblées les minorités ethniques constituent 74% du total des ménages et 83% des ménages pauvres. Le projet devrait bénéficier à la plupart des 49 000 ménages, soit approximativement 235 700 personnes, et avoir une incidence positive sur les femmes.

Composantes du projet

a) Sécurité alimentaire et diversification des revenus

Le projet appuiera: i) **le développement de la micro entreprise et la commercialisation** par le recensement des possibilités de développement; la fourniture de crédit et la formation nécessaires à la création de micro-entreprises dans les villages et les communes; la constitution de groupes de production dans le contexte de la micro-entreprise; la mise au point d'une technologie appropriée de production; l'établissement des groupes de commercialisation des produits agricoles et par une aide au

³ La commune est la plus petite unité administrative, généralement composée de plusieurs villages ou hameaux.



développement des marchés; l'amélioration des établissements de formation professionnelle provinciaux, la mise en place de trois antennes de district et la distribution de bourses; la création d'une unité de la microfinance, de la micro-entreprise et de la commercialisation dans le cadre de l'unité provinciale de coordination du projet (UPCP); ii) les **services financiers ruraux**, y compris la création et le renforcement de groupes d'épargne et de crédits (GEC) en tant qu'institutions financières indépendantes et autogérées, la dotation des GEC en capital initial; la promotion de liens entre la Banque du Viet Nam pour les pauvres et les GEC pour l'acheminement des fonds de crédit aux GEC et la mise en place de services de dépôt; l'amélioration des services de dépôt au niveau des sous-districts; et un appui à la mise en oeuvre du microfinancement; iii) la **production animale et végétale**, y compris l'organisation de stages pratiques pour agriculteurs et d'une formation destinée aux agriculteurs clés; la mise en place d'unités de production semencière et de pépinières, de centres de démonstration de district et de deux initiatives pilotes d'aménagement communautaire de bassins versants; la recherche appliquée agropastorale; l'amélioration des services de santé animale par la modernisation de l'infrastructure, la formation d'agents villageois de santé animale et le renforcement du département du développement agricole et rural; iv) la **foresterie sociale**, en appuyant l'adoption par les ménages individuels de pratiques de production en jardin forestier, y compris la délivrance de certificats d'utilisation des terres; la mise en place de services de vulgarisation et de formation des agriculteurs, la distribution de crédit et l'organisation d'une formation pour la création de pépinières destinées à produire des plants; l'aménagement de sites de démonstration; et le renforcement institutionnel; et v) le **développement de l'aquaculture**, par la rénovation de l'écloserie de Yen Son et la création d'un centre de distribution d'alevins; la sélection et la formation d'agriculteurs clés, l'organisation de démonstrations et d'une formation à l'intention des paysans; la fourniture de crédit et d'une formation pour l'établissement d'unités d'élevage de poissons et d'alevinage; et le renforcement institutionnel.

b) Équité entre les sexes et moyens de subsistance des femmes

Un financement sera alloué à la création d'un Fonds pour les moyens de subsistance des femmes (FMF) dans chaque commune afin de financer les besoins définis par les femmes en matière de développement du capital social et humain. Le projet appuiera aussi: l'enregistrement des certificats de propriété foncière au nom à la fois du mari et de la femme; la promotion de l'équité entre les sexes par le biais de campagnes de sensibilisation; l'octroi de dons et de prêts pour renforcer la capacité productive des femmes; et le renforcement institutionnel de l'Union des femmes.

c) Développement de l'infrastructure villageoise

Le projet appuiera: i) l'établissement d'un Fonds de développement de l'infrastructure villageoise (FDIV) dans chaque commune pour financer les besoins d'infrastructure définis par les communautés cibles; ii) l'élaboration de procédures hautement décentralisées et participatives de planification et d'exécution régissant l'utilisation de ces fonds; iii) la création d'emplois salariés en conjonction avec les projets financés par les FDIV; et iv) le renforcement institutionnel du Département du développement agricole et rural et du Département des transports et des communications.

d) Gestion du projet

Un appui sera accordé à l'établissement d'une structure indépendante de gestion du projet et à la création d'un Fonds de réserve pour le développement.

Exécution du projet

Ce projet de six ans sera mis en oeuvre sous la responsabilité générale du Comité populaire provincial par l'intermédiaire d'un Comité provincial de pilotage du projet. Une UPCP sera établie



dans la ville de Tuyen Quang. Des unités de district de coordination du projet seront mises en place dans chacun des cinq districts et seront chargées de l'exécution courante du projet. Dans une large mesure les responsabilités de la mise en oeuvre seront décentralisées et confiées aux organes d'exécution à l'échelon de la province et du district. Le Comité populaire communal, par l'entremise du Conseil de développement communal, sera chargé de coordonner, suivre et établir les rapports sur les activités du projet à l'échelon de la commune. Les Conseils de développement villageois seront la principale instance de planification et d'examen des activités des projets.

Caractéristiques importantes

Le projet est conforme aux orientations de l'exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP) pour le Viet Nam dans lequel les minorités ethniques, les ménages dirigés par une femme et les paysans pauvres habitant dans des zones reculées et tributaires d'une base de ressources naturelles restreinte et fragile ont été définis comme étant le principal groupe cible des opérations du FIDA dans le pays. Le projet encouragera la poursuite de la décentralisation du processus de développement participatif qui a été expérimenté avec succès par le projet de gestion participative des ressources dans la province de Tuyen Quang, dans le cadre duquel étaient inaugurés des mécanismes novateurs de financement souple. Les GEC mis en place dans le cadre de ce projet seront transformés en groupes d'entraide. Le projet autonomisera les femmes en répondant à leurs besoins stratégiques au plan de l'accès aux ressources productives et de la maîtrise de ces ressources, ainsi qu'au plan du développement à plus long terme du capital social et humain. Il encouragera les possibilités de formation professionnelle pour les jeunes gens et fera des stages pratiques pour agriculteurs le pivot de la méthode de vulgarisation. Il institutionnalisera également l'évaluation participative de l'impact en tant qu'outil de mesure des résultats en matière d'intégration

Questions principales

Lors de l'évaluation prospective, les questions suivantes seront abordées: i) mise au point finale des modalités et arrangements en matière de crédit, ainsi que des critères et procédures d'affectation des fonds au titre du FDIV et du FMF; ii) mise au point finale des aspects relatifs à l'exécution du projet, y compris les arrangements institutionnels en vue d'appuyer la mise en oeuvre des activités relatives à la microfinance, à la micro-entreprise et à la commercialisation; iii) examen de la possibilité de simplifier les procédures d'exécution et mise au point finale de mécanismes appropriés de coordination à l'échelon de la commune et du district; iv) confirmation que les opérations de certification relatives aux zones de jardins forestiers seront poursuivies; v) confirmation de l'intention d'élaborer et d'appliquer des accords de cogestion forestière avec les communautés locales; vi) détermination du degré d'empressement à procéder à l'enregistrement proposé des certificats de propriété foncière au nom à la fois du mari et de la femme; vii) inclusion dans le cadre logique du projet d'au moins un indicateur clé de l'impact global sur la sécurité alimentaire des ménages.

Opérations antérieures du FIDA

Le FIDA a financé quatre projets au Viet Nam pour un total de 44,0 millions de DTS. Tous les projets sont en cours d'exécution.

Région: Proche-Orient et Afrique du Nord	Pays: Yémen
Nom du programme: Programme de développement participatif des zones de hautes terres de Dhamar	RNB par habitant¹: 360
Coût du programme: (en millions de USD): 37,5	Population (en millions d'habitant)¹: 17
Prêt du FIDA (en millions de USD): à déterminer	Financier extérieur principal²: FIDA
Conditions de prêt proposées: particulièrement favorables	Cofinanceurs: Pourparlers en cours avec le Gouvernement néerlandais, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds Arabe pour le développement économique et social (FADES)
État d'avancement: évaluation prospective en cours	Institution chargée de l'évaluation prospective et administrateur du prêt: FIDA et FADES

Objectifs du programme

Les habitants du Gouvernorat de Dhamar sont des ruraux qui tirent principalement leurs revenus de l'agriculture. Ils souffrent de la faiblesse de ces revenus, de la précarité de leurs conditions de vie, de l'isolement et de l'insuffisance des services sociaux. Le revenu fourni par l'agriculture ne suffit pas à assurer la subsistance des familles et il faut donc le compléter par diverses autres activités notamment le travail temporaire occasionnel, le ramassage et la vente de bois et les envois de fonds. Le programme envisagé a pour objet de soutenir la population rurale des districts du Gouvernorat de Dhamar, qui figurent parmi les régions rurales les plus peuplées et les plus menacées au plan de l'environnement, en renforçant la sécurité alimentaire familiale des agriculteurs de subsistance, en augmentant les revenus familiaux et en améliorant les conditions de vie et la participation au développement des ménages de petits agriculteurs et des communautés villageoises. À cette fin, le programme: i) fournira aux communautés, y compris les femmes et les pauvres, les moyens de se mobiliser et de s'organiser pour participer à la planification du développement et à l'exécution du programme et pour en bénéficier directement; ii) éliminera les contraintes sociales (santé et éducation) et d'infrastructure qui freinent la productivité et le progrès; iii) équipera et soutiendra les ménages d'agriculteurs pour qu'ils puissent augmenter leur production et assurer ainsi leur approvisionnement alimentaire de base, produire des excédents commercialisables et profiter des opportunités génératrices de revenus; iv) créera une plate-forme administrative locale intégrée à la structure des districts et du Gouvernorat propre à assurer un développement efficace et durable.

Bénéficiaires du programme

Le programme couvrira tous les districts de Dhamar. Toutefois les interventions se concentreront principalement sur les zones montagneuses de l'ouest du Gouvernorat où l'éloignement, la topographie montagneuse, la faible superficie des exploitations et la prédominance de l'agriculture pluviale entraînent une plus forte incidence de la pauvreté et en font une région particulièrement défavorisée. Des critères de ciblage seront établis pour guider le choix des zones et des communautés les plus pauvres des districts qui bénéficieront du programme. Au sein de ces communautés, les interventions du programme seront axées principalement sur les ménages pauvres. Environ 30 000 ménages bénéficieront directement des interventions du programme.

Composantes du programme

a) Développement communautaire

Le programme apportera un soutien spécifique: i) à **la planification participative et au renforcement des institutions communautaires** afin d'aider les communautés à établir la liste de leurs besoins de développement prioritaires. Des plans de développement communautaire, qui seront examinés par les conseils de district, prévoient principalement des activités destinées à soutenir le développement agricole et l'amélioration des conditions de vie et à répondre aux besoins des communautés en matière d'infrastructure. À cette fin, le programme appuiera la mobilisation des communautés, initialement avec l'assistance d'une ONG internationale qui sera ensuite relayée par les ONG locales créées par le programme; la formation et/ou le renforcement de différents groupes communautaires; le renforcement des capacités et la formation; le soutien et l'aide consultative à la participation à la planification du développement; ii) à **l'alphabetisation et à l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle**, action visant spécialement les femmes et les filles et axée principalement sur la création d'activités génératrices de revenus; iii) à la création d'un **Fonds pour l'infrastructure communautaire** pour les petits projets (par exemple eau de boisson, écoles, amélioration des routes d'accès et dispensaires). Il sera demandé aux communautés d'apporter leur contribution en espèces et/ou en nature et de se doter de comités de gestion.

b) Développement de l'agriculture et de l'élevage et environnement

Un soutien sera apporté aux activités suivantes: i) **vulgarisation et transfert de technologies**, notamment a) essais et démonstrations au titre de la recherche adaptative participative; b) amélioration de l'accès aux conseils des vulgarisateurs et à la formation des agriculteurs, nettement axée sur les femmes. Des agents villageois seront identifiés et formés pour fournir des services agricoles et vétérinaires courants au niveau des exploitations et faire les démonstrations demandées par les agriculteurs; c) augmentation de la production végétale dans les zones d'agriculture pluviale au moyen de l'amélioration des semences et des pratiques agronomiques; d) création de centres multiservices communautaires; e) diffusion de l'information et communication; et f) amélioration de l'accès aux soins vétérinaires de base et à la conduite de l'élevage, accompagnée de la fourniture de ressources fourragères adéquates; ii) développement de l'irrigation, par la création d'un fonds pour les ressources en eau destiné à financer la construction de petits barrages, la gestion des bassins versants, les ouvrages de récolte de l'eau, etc., accompagné d'un soutien pour une meilleure utilisation de l'eau et pour la création d'associations d'irrigants; iii) **gestion des ressources naturelles**, y compris la remise en état des terrasses et le maintien et l'amélioration de la production fourragère; activités de boisement destinées à fournir du bois de feu et des fruits; protection des berges des oueds. Le choix des projets se fera au moyen d'un processus de planification participative; iv) **information sur les marchés** et conseils, notamment identification des débouchés et création de liaisons avec les marchés; renforcement des capacités pour la création de groupements/coopératives de commercialisation; et crédit pour financer l'infrastructure commerciale de base. Il s'agira initialement d'une activité pilote qui ne sera reconduite qu'après avoir été évaluée; et v) amélioration des services financiers ruraux par un soutien à la restructuration globale de la *Cooperative and Agriculture Credit Bank (CACB)* et la création d'associations d'épargne et de crédit dans les villages à titre d'intermédiaires microfinanciers de base. L'aide du programme à la CACB consistera à lui fournir une ligne de crédit pour le financement de petits prêts destinés à des activités agricoles et non agricoles et à la création de systèmes de fourniture de crédit parallèles pour rendre le crédit plus accessible aux agriculteurs, et particulièrement aux femmes. Des crédits seront aussi fournis pour la création d'activités génératrices de revenus extra-agricoles (apiculture, traction animale, artisanat, forges pour la fabrication d'outils agricoles) et accompagnés d'un soutien, le cas échéant, à la formation professionnelle, ainsi qu'à la formation et aux conseils en matière de gestion commerciale.

c) Renforcement des institutions

Un soutien sera apporté aux activités suivantes: i) restructuration de la CACB, notamment formation, fourniture du matériel, nécessaire mise en place d'un système d'information de gestion approprié et octroi de fonds supplémentaires pour le crédit en tant que de besoin; et ii) renforcement des capacités de l'administration locale en matière de planification et de mise en oeuvre du développement rural dans le cadre des nouvelles structures administratives décentralisées, notamment initiation et formation à l'intention des conseils et services administratifs locaux, fourniture d'une assistance technique et reconstruction et/ou rénovation et équipement des bureaux de district, selon le cas.

Exécution du programme

Pendant sa phase initiale, le programme, dont la durée est de sept ans, sera géré par des structures temporaires en attendant que la capacité administrative du gouvernorat et des districts ait été renforcée pour faciliter sa pleine intégration dans la structure administrative locale. La coordination de la planification et de l'exécution des activités du programme sera confiée à un Bureau de gestion du programme (BGP), rattaché au Cabinet du gouverneur à Dhamar, et qui se tiendra étroitement en liaison avec le gouvernorat et les conseils de district ainsi qu'avec le Département de la planification du gouvernorat. L'exécution des activités du programme sera confiée à des organismes spécialisés compétents du secteur public ou privé, avec lesquels seront passés des contrats liés aux résultats et renouvelables annuellement. Les activités relatives à l'agriculture et à l'irrigation seront gérées par le Ministère de l'agriculture et le Bureau de l'irrigation de Dhamar, tandis que la recherche adaptative sera sous-traitée à l'Office de la vulgarisation et de la recherche agricoles. La composante infrastructure communautaire sera sous-traitée au Fonds de développement social; l'Organisation d'alphabetisation des adultes rattachée au Ministère de l'éducation sera chargée de l'exécution du programme d'alphabetisation et d'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle; enfin, un contrat sera passé avec une ONG internationale pour l'exécution de la composante participation communautaire. La CACB sera chargée des services financiers ruraux, tandis que la promotion et le soutien des associations féminines d'épargne et de crédit seront confiés à une ONG féminine locale. Le BGP sera flanqué d'un groupe consultatif technique local qui lui fournira des conseils et des orientations spécialisés sur les aspects du programme concernant le développement communautaire ainsi que le génie agricole et rural. Un comité de pilotage du programme guidera l'exécution du programme et un groupe sur la stratégie nationale veillera à ce que les aspects novateurs de la conception du programme soient évalués et, le cas échéant, intégrés dans la stratégie nationale d'ensemble. Un comité de coordination du programme sera créé dans chaque district pour veiller à la bonne exécution des activités du programme, résoudre les problèmes d'exécution, assurer la coordination et suivre les résultats des projets.

Caractéristiques importantes

Le programme mettra à profit l'expérience récemment acquise dans la conception et la réalisation des projets au Yémen. L'engagement durable à long terme, visant à combiner les éléments de la décentralisation et de l'intégration au secteur marchand des services communautaires et agricoles issus des changements récents et imminents de la politique du gouvernement permettra aussi de franchir une nouvelle étape. Le programme contribuera directement au processus de décentralisation et de transfert de pouvoirs à l'échelon du gouvernorat, des districts et des sous-districts, par le soutien qu'il apportera aux nouvelles structures administratives décentralisées par le biais du renforcement des capacités. Les communautés et les agriculteurs locaux seront dotés, avec l'aide du programme, de la compétence, des ressources et des attributions nécessaires à l'amélioration de leur propre situation. Les communautés, ainsi que les groupements et associations d'agriculteurs et de femmes joueront à cet égard un rôle primordial; la fourniture de services répondant à la demande sera assurée par les administrations compétentes et les organismes parapublics passés aux méthodes commerciales, par



des ONG locales et nationales, et par des entreprises et des consultants du secteur privé. Le système de crédit sera entièrement restructuré en vue de l'adapter à la demande et de le pérenniser.

Principaux problèmes

Les principales questions qui seront abordées durant l'évaluation prospective sont les suivantes: i) parachèvement des arrangements relatifs à l'exécution, établissement du calendrier et adoption de mesures destinées à limiter les risques liés au processus de décentralisation; et ii) confirmation de la participation d'autres donateurs.

Opérations antérieures du FIDA au Yémen

Le FIDA a apporté son soutien à 15 projets au Yémen (neuf projets cofinancés et six dus à l'initiative du FIDA) pour un montant total de 100,64 millions de DTS. Quatre projets sont actuellement en cours d'exécution.